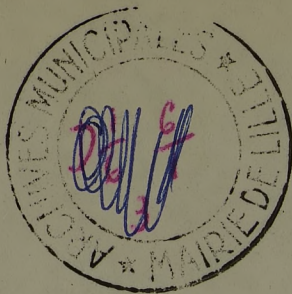
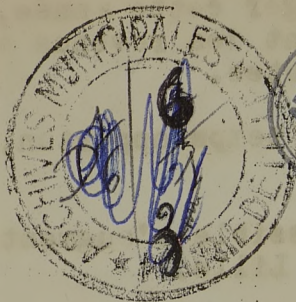


106/196



Commission de Surveillance et d'Administration
de l'École des Beaux-Arts

mandat provisoire Cordonnier 1944/1945



COMMISSION DE SURVEILLANCE ET d'ADMINISTRATION
de
ECOLE DES BEAUX ARTS.



Procès-verbal de la réunion du 27 janvier 1945

La séance est ouverte à 15 h 30 sous la présidence de M. Denis CORDONNIER, Maire de Lille.

Etaient présents: M. le Docteur SIMONOT, adjoint au Maire, délégué aux Beaux Arts, M. le Recteur DUEZ, M. DESRUMAUX, Directeur de l'Ecole des Beaux Arts, M.M. BAERT, DEQUENNE, DEREGNAUCOURT, DOBBELAERE, DUBUISSON, LEFORT, TRENTESAUX, BOSIER, secrétaire de l'Ecole.

M. FAVIER, Directeur de l'Ecole Régionale d'Architecture assistait à la réunion, suppléant M. DEHAUDT, retenu pour raison de santé.

M. le Maire présente à la Commission, M. le Docteur SIMONOT nommé récemment Adjoint délégué aux Beaux Arts dont il rappelle la brillante attitude sous l'occupation. Il lui souhaite la bienvenue aux applaudissements des membres de la Commission.

M. l'Adjoint remercie et assure M. le Maire et la Commission de son entier dévouement à l'Ecole.

M. le Maire adresse ses félicitations à M.M. BAERT et LEFORT, nommés Membres de la Commission en remplacement de M.M. BOREWATER et CAMUS auxquels on décide d'adresser des remerciements pour les services rendus à l'Ecole au cours du mandat qui vient d'expirer.

Lecture est faite du procès-verbal de la réunion du 7 Février 1944 qui est adopté sans observation.

M. le Maire invite le Directeur à exposer les questions à étudier.

Celui-ci remercie M. Denis CORDONNIER qui a bien voulu manifester sa sympathie pour l'Ecole en présidant la première réunion après la libération. Il remercie ensuite M. DUBUISSON pour les suggestions apportées à la rédaction du programme de l'enseignement.

COURS DE METREUR. - Selon les vœux antérieurement exprimés, le Directeur propose d'étudier à nouveau, la création d'un cours de métreurs. M. l'Adjoint s'offre à fournir un rapport à l'Administration Municipale afin d'obtenir l'agrément du Préfet à la création de ce poste.

COURS DE QUARTIERS. - La Commission remercie l'Administration Municipale pour la modification apportée à l'horaire du cours de Vazemmes. Passé de 10 à 14 heures de cours hebdomadaire, cet horaire a permis en dédoublant les cours de recevoir une centaine d'élèves dans les salles prévues pour 50 places.

Etant donné le succès des cours de quartiers, M. le Maire fera rechercher un local qui permettrait d'ouvrir un troisième cours dans le quartier de Moulins-Lille.

PRIX- En raison de l'augmentation des charges pesant sur tous les budgets, il n'est pas possible d'envisager cette année, le relèvement du Prix Doutreron de Try provenant des revenus d'une fondation effectuée par le conversion des rentes.

Le revenu exact de cette fondation sera, en temps opportun, porté à la connaissance des candidats.

Pour la même raison, il ne sera pas possible d'augmenter cette année, le montant du Prix de la Ville de Lille.

Les premières épreuves du concours organisé par les Editions D.H. ayant eu lieu, le dépôt de ce prix sera demandé au donateur.

BATIMENT INCENDIE.- Les travaux intérieurs étant achevés, l'Ecole pourra bientôt disposer des locaux restaurés. M. l'Adjoint fera une démarche pour obtenir les radiateurs, M. le Maire remercie M. DUBUISSON pour le dévouement inlassable apporté à la remise en état du bâtiment.

Ces remerciements s'adressent également à M. FAUVET, Directeur du Service des Travaux de la Mairie et à son personnel.

BIBLIOTHEQUE- La Commission manifeste sa satisfaction de voir la bibliothèque installée dans un local confortable et parfaitement tenue en ordre par le bibliothécaire, M. LEFEBVRE.

Elle demande que de nouvelles démarches soient faites à la Direction des Beaux-Arts, pour que l'Ecole participe aux répartitions d'ouvrages achetés ou souscrits par le Ministère.

GALERIE DES MOULAGES- La Commission demande l'envoi de remerciements à M. MAUROIS, Conservateur des Musées, pour les moulages qu'il a fait attribuer à l'Ecole et pour ceux qu'il se propose de faire envoyer.

NOUVELLE ECOLE.- La Commission prie M. DUBUISSON de défendre à la Commission du Plan, la question du terrain où sera construite l'Ecole des Beaux-Arts.

NOMINATION D'UN PROFESSEUR D'ARCHITECTURE EN REMPLACEMENT DE M. LENGART, DEMISSIONNAIRE.

M. DEREGNAUCOURT s'oppose à la candidature de M. LAPCHIN. Le Directeur propose suivant les suggestions de M. l'Inspecteur Général de l'Enseignement artistique de grouper les cours de dessin architectural et d'architecture et de les confier à M. DOISY

M. DUBUISSON propose de maintenir la tradition et de confier le cours vacant au professeur de l'Ecole Régionale d'architecture.

M. FAVIER suggère de pressentir M. LYS dont les titres justifiaient la nomination à l'Ecole Régionale d'Architecture, mais qui n'a pu être nommé. En effet, M. LYS se trouvait en Espagne, puis en Afrique dans les Forces Françaises.

Après informations à fournir par M. FAVIER, l'étude des candidatures sera reprise à la prochaine séance.

Le cours de Construction pourra être confié à M. LECROART et payé sur le barème des cours non classés.

TRAITEMENTS- Au sujet de l'indemnité dite "double mois d'Août" M. le Maire fait connaître que la décision dépend de la Préfecture et qu'elle n'a pas encore été prise.

En ce qui concerne la révision des traitements, M. le Maire informe la Commission qu'une révision générale est à l'étude et qu'il faut attendre les résultats avant de proposer une modification du calcul ou un alignement sur les traitements des écoles nationales.

SALAIRES DES MODELES - Il serait souhaitable que le salaire horaire des modèles passe de 15 à 25 frs ou que le salaire mensuel porté au crédit de l'Ecole soit de 2.500 frs pour les modèles femmes et 3.000fr pour les modèles hommes.

M. le Maire donne à cette proposition un accord de principe sous réserve d'une mise au point avec les services du personnel et des finances.

M. le Maire donne ensuite la parole à M. le Docteur SIMONOT, adjoint aux Beaux Arts qui expose un programme d'études complémentaires qui, différent suivant les catégories d'élèves, serait destiné à améliorer la formation générale par des cours de musique, de littérature, de poésie.

Ces suggestions très intéressantes retiennent l'attention de M. le Recteur DUEZ avec lequel M. le Docteur SIMONOT étudiera les moyens de réaliser ce programme et recherchera les professeurs qualifiés. Le Directeur attaché à la réalisation de ce projet y intéressera les élèves dans toute la mesure du possible.

La séance est levée à 17 h 45 et la Commission visite alors les installations nouvelles: les deux cours d'architecture, le cours de dessin d'après l'antique et la galerie des moulages. Elle manifeste sa satisfaction de voir les restaurations exécutées et le classement de la collection.

L'Adjoint au Maire
Délégué aux Beaux Arts

signé: SIMONOT

Le Directeur de l'Ecole
des Beaux Arts,

signé: DESRUMAUX.

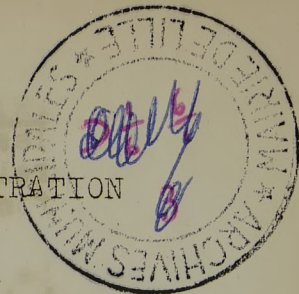
Avis de la Commission des Beaux Arts

Réunion du 8 février 1945

Pris acte des travaux de la Commission de Surveillance et d'Administration de l'Ecole des Beaux Arts.

M. CLAES ayant signalé que les élèves de l'Ecole des Beaux Arts ne se rendaient plus comme jadis au Musée très intéressant de l'Institut de l'Art à la Faculté des Lettres, M. le Dr SIMONOT assure les membres qu'il demandera des éclaircissements à ce sujet.

COMMISSION DE SURVEILLANCE ET d'ADMINISTRATION
de l'ECOLE DES BEAUX ARTS.



Procès-verbal de la réunion du 27 janvier 1945



La séance est ouverte à 15 h 30 sous la présidence de M. Denis CORDONNIER, Maire de Lille.

Etaient présents: M. le Docteur SIMONOT, adjoint au Maire, délégué aux Beaux Arts, M. le Recteur DUEZ, M. DESRUMAUX, Directeur de l'Ecole des Beaux Arts, M.M. BAERT, DEQUENNE, DEREGNAUCOURT, DOBBELAERE, DUBUISSON, LEFORT, TRENTESAUX, BOSIER, secrétaire de l'Ecole.

M. FAVIER, Directeur de l'Ecole Régionale d'Architecture assistait à la réunion, suppléant M. DEHAUDT, retenu pour raison de santé.

M. le Maire présente à la Commission, M. le Docteur SIMONOT nommé récemment Adjoint délégué aux Beaux Arts dont il rappelle la brillante attitude sous l'occupation. Il lui souhaite la bienvenue aux applaudissements des membres de la Commission.

M. l'Adjoint remercie et assure M. le Maire et la Commission de son entier dévouement à l'Ecole.

M. le Maire adresse ses félicitations à M.M. BAERT et LEFORT, nommés Membres de la Commission en remplacement de M.M. BOREWATER et CAMUS auxquels on décide d'adresser des remerciements pour les services rendus à l'Ecole au cours du mandat qui vient d'expirer.

Lecture est faite du procès-verbal de la réunion du 7. Février 1944 qui est adopté sans observation.

M. le Maire invite le Directeur à exposer les questions à étudier.

Celui-ci remercie M. Denis CORDONNIER qui a bien voulu manifester sa sympathie pour l'Ecole en présidant la première réunion après la libération. Il remercie ensuite M. DUBUISSON pour les suggestions apportées à la rédaction du programme de l'enseignement.

COURS DE METREUR. - Selon les vœux antérieurement exprimés, le Directeur propose d'étudier à nouveau, la création d'un cours de métreurs. M. l'Adjoint s'offre à fournir un rapport à l'Administration Municipale afin d'obtenir l'agrément du Préfet à la création de ce poste.

COURS DE QUARTIERS. - La Commission remercie l'Administration Municipale pour la modification apportée à l'horaire du cours de Vazemmes. Passé de 10 à 14 heures de cours hebdomadaire, cet horaire a permis en dédoublant les cours de recevoir une centaine d'élèves dans les salles prévues pour 50 places.

Etant donné le succès des cours de quartiers, M. le Maire fera rechercher un local qui permettrait d'ouvrir un troisième cours dans le quartier de Moulins-Lille.

PRIX- En raison de l'augmentation des charges pesant sur tous les budgets, il n'est pas possible d'envisager cette année, le relèvement du Prix Doutrelon de Try provenant des revenus d'une fondation affectée par la conversion des rentes.

Le revenu exact de cette fondation sera, en temps opportun, porté à la connaissance des candidats.

Pour la même raison, il ne sera pas possible d'augmenter cette année, le montant du Prix de la Ville de Lille.

Les premières épreuves du concours organisé par les Editions D.H. ayant eu lieu, le dépôt de ce prix sera demandé au donateur.

BATIMENT INCENDIE.- Les travaux intérieurs étant achevés, l'Ecole pourra bientôt disposer des locaux restaurés. M. l'Adjoint fera une démarche pour obtenir les radiateurs, M. le Maire remercie M. DUBUISSON pour le dévouement inlassable apporté à la remise en état du bâtiment.

Ces remerciements s'adressent également à M. FAUVET, Directeur du Service des Travaux de la Mairie et à son personnel.

BIBLIOTHEQUE- La Commission manifeste sa satisfaction de voir la bibliothèque installée dans un local confortable et parfaitement tenue en ordre par le bibliothécaire, M. LEFEBVRE.

Elle demande que de nouvelles démarches soient faites à la Direction des Beaux-Arts, pour que l'Ecole participe aux répartitions d'ouvrages achetés ou souscrits par le Ministère.

GALERIE DES MOULAGES- La Commission demande l'envoi de remerciements à M. MAUROIS, Conservateur des Musées, pour les moulages qu'il a fait attribuer à l'Ecole et pour ceux qu'il se propose de faire envoyer.

NOUVELLE ECOLE.- La Commission prie M. DUBUISSON de défendre à la Commission du Plan, la question du terrain où sera construite l'Ecole des Beaux-Arts.

NOMINATION D'UN PROFESSEUR D'ARCHITECTURE EN REMPLACEMENT DE M. LENGART, DEMISSIONNAIRE.

M. DEREGNAUCOURT s'oppose à la candidature de M. LAPCHIN. Le Directeur propose suivant les suggestions de M. l'Inspecteur Général de l'Enseignement artistique de grouper les cours de dessin architectural et d'architecture et de les confier à M. DOISY

M. DUBUISSON propose de maintenir la tradition et de confier le cours vacant au professeur de l'Ecole Régionale d'architecture.

M. FAVIER suggère de pressentir M. LYS dont les titres justifiaient la nomination à l'Ecole Régionale d'Architecture, mais qui n'a pu être nommé. En effet, M. LYS se trouvait en Espagne, puis en Afrique dans les Forces Françaises.

Après informations à fournir par M. FAVIER, l'étude des candidatures sera reprise à la prochaine séance.

Le cours de Construction pourra être confié à M. LECROART et payé sur le barème des cours non classés.

TRAITEMENTS- Au sujet de l'indemnité dite "double mois d'août" M. le Maire fait connaître que la décision dépend de la Préfecture et qu'elle n'a pas encore été prise.

En ce qui concerne la révision des traitements, M. le Maire informe la Commission qu'une révision générale est à l'étude et qu'il faut en attendre les résultats avant de proposer une modification du calcul ou un alignement sur les traitements des écoles nationales.

SALAIRES DES MODELES - Il serait souhaitable que le salaire horaire des modèles passe de 15 à 25 frs ou que le salaire mensuel porté au crédit de l'Ecole soit de 2.500 frs pour les modèles femmes et 3.000fr pour les modèles hommes.

M. le Maire donne à cette proposition un accord de principe sous réserve d'une mise au point avec les services du personnel et des finances.

M. le Maire donne ensuite la parole à M. le Docteur SIMONOT, adjoint aux Beaux Arts qui expose un programme d'études complémentaires qui, différent suivant les catégories d'élèves, serait destiné à améliorer la formation générale par des cours de musique, de littérature, de poésie.

Ces suggestions très intéressantes retiennent l'attention de M. le Recteur DUEZ avec lequel M. le Docteur SIMONOT étudiera les moyens de réaliser ce programme et recherchera les professeurs qualifiés. Le Directeur attaché à la réalisation de ce projet y intéressera les élèves dans toute la mesure du possible.

La séance est levée à 17 h 45 et la Commission visite alors les installations nouvelles: les deux cours d'architecture, le cours de dessin d'après l'antique et la galerie des moulages. Elle manifeste sa satisfaction de voir les restaurations exécutées et le classement de la collection.

L'Adjoint au Maire
Délégué aux Beaux Arts

signé: SIMONOT

Le Directeur de l'Ecole
des Beaux Arts,

signé: DESRUMAUX.

Avis de la Commission des Beaux Arts

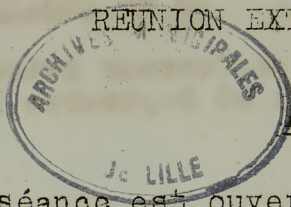
Réunion du 8 février 1945

Pris acte des travaux de la Commission de Surveillance et d'Administration de l'Ecole des Beaux Arts.

M. CLAES ayant signalé que les élèves de l'Ecole des Beaux Arts ne se rendaient plus comme jadis au Musée très intéressant de l'Institut de l'Art à la Faculté des Lettres, M. le Dr SIMONOT assure les membres qu'il demandera des éclaircissements à ce sujet.

A. 221

COMMISSION D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE
de l'ECOLE DES BEAUX - ARTS



REUNION EXTRAORDINAIRE DU 28 MARS 1945

PROCES - VERBAL

La séance est ouverte à 14 h. 30 sous la présidence de M. le Docteur SIMONOT, Adjoint délégué aux Beaux-Arts.

Etaient présents: M. BAUDRY, Inspecteur Général de l'Enseignement artistique, M. DESRUMAUX, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, M.M. BAERT, DEREGNAUCOURT, DOBBELAERE, DUBUISSON, LEFORT, TRENTESAUX, BOSIER, Secrétaire de l'Ecole.

Excusé : M. DEQUENNE

Absent : M. le Recteur DUEZ.

M. FAVIER, Directeur de l'Ecole Régionale d'Architecture, remplaçait M. DEHAUDT, absent pour raison de santé.

M. l'Inspecteur Général donne lecture de son rapport sur l'année 1944 et demande la réduction du nombre des professeurs et le groupement de certains cours.

Après étude de tous les cas particuliers, la Commission prend les décisions suivantes :

1°- COURS d'ARCHITECTURE ET DE CONSTRUCTION : M. LENGART, professeur d'architecture supérieure, démissionnaire à partir du 31 Mars 1945, ne sera pas immédiatement remplacé.

A titre provisoire, les deux cours d'architecture seront bloqués sous l'enseignement de M. DOISY qui fera 10 heures d'enseignement de 1ère catégorie au lieu de 12 heures d'enseignement de 2ème catégorie.

Le Cours de Construction sera assuré jusqu'au 30 Juin par M. LENGART qui touchera un traitement de 3 heures de cours non classés.

A partir du 1er Octobre 1945, le cours de construction sera assuré par M. LÉCORART, Architecte D.P.L.G., professeur de construction à l'Ecole Régionale d'Architecture.

2°- COURS DE SCULPTURE : M. BLAISE, professeur retraité, maintenu en activité, cessera ses fonctions le 30 Septembre 1945.

Le poste de professeur de sculpture est déclaré vacant et un concours sur titres sera ouvert immédiatement pour la nomination d'un nouveau professeur à partir du 1er Octobre 1945.

Ce professeur sera nommé à titre provisoire; il ne pourra être titularisé qu'après un délai d'un an.

Il pourrait, sur décision ultérieure de la Commission, assurer l'enseignement du cours du soir de dessin d'après l'antique.

C'est pourquoi la décision concernant le maintien de M. CHAULEUR, professeur retraité, est remise au 1er Octobre 1945.

.....

3°- COURS d'AQUARELLE. COCQUIS, DECORS DE THEATRE

Ces cours faits par M. MOLIERE, professeur retraité maintenu en activité, seront supprimés à partir du 30 Septembre 1945.

4°- COURS DE DECORATION

M. GORRIER, professeur intérimaire, est maintenu en fonction jusqu'au retour de M. DEBATTE, prisonnier de guerre.

A ce moment, la Commission étudiera la situation de M. DEBATTE. Si le retour de ce professeur ne pouvait se faire avant le 1er Octobre, la Commission étudierait le moyen de faire seconder M. GORRIER dans les études documentaires des élèves de décoration.

M. l'Inspecteur suggère d'avoir recours à Melle DUBUISSON dont l'enseignement donne toute satisfaction.

5°- COURS PREPARATOIRE

Pour les raisons indiquées ci-dessus, Melle DUBUISSON, professeur retraitée, maintenue en activité, continuera ses fonctions jusqu'à ce qu'une décision puisse être prise au sujet de la situation de M. DEBATTE.

M. l'Adjoint remercie M. l'Inspecteur Général de l'intérêt qu'il a bien voulu porter à l'Ecole en assistant à la réunion. Il félicite M. DUBUISSON pour le succès de son fils admis en loge au Concours de ROME et propose de demander à l'Administration municipale une subvention pour aider M. Jean DUBUISSON à couvrir une partie des frais du concours qu'il fait en ce moment.

La Commission applaudit à ce succès et remercie M. l'Adjoint des démarches qu'il veut bien entreprendre.

L'étude des autres questions sera reprise à la prochaine réunion de la Commission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h. 30.

L'Adjoint délégué
aux Beaux - arts,

Le Directeur de l'Ecole des
Beaux-arts,

SIMONOT.

DESRUMAUX.

Commission des Beaux-Arts
Réunion du 4 Mai 1945

ADOPTE sans observation.

COMMISSION d'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE
de l'ECOLE DES BEAUX - ARTS

REUNION EXTRAORDINAIRE DU 28 MARS 1945

PROCES - VERBAL



La séance est ouverte à 14 h. 30 sous la présidence de M. le Docteur SIMONOT, Adjoint délégué aux Beaux-arts.

Etaient présents: M. BAUDRY, Inspecteur Général de l'Enseignement artistique, M. DESRUMAUX, Directeur de l'Ecole des Beaux-arts, M.M. BAERT, DEREGNAUCOURT, DOBBELAERE, DUBUISSON, LEFORT, TRENTESAUX, BOSIER, Secrétaire de l'Ecole.

Excusé : M. DEQUENNE

Absent : M. le Recteur DUEZ.



M. FAVIER, Directeur de l'Ecole Régionale d'Architecture, remplaçait M. DEHAUDT, absent pour raison de santé.

M. l'Inspecteur Général donne lecture de son rapport sur l'année 1944 et demande la réduction du nombre des professeurs et le groupement de certains cours.

Après étude de tous les cas particuliers, la Commission prend les décisions suivantes :

1°- COURS d'ARCHITECTURE ET DE CONSTRUCTION : M. LENGART, professeur d'architecture supérieure, démissionnaire à partir du 31 Mars 1945, ne sera pas immédiatement remplacé.

A titre provisoire, les deux cours d'architecture seront bloqués sous l'enseignement de M. DOISY qui fera 10 heures d'enseignement de 1ère catégorie au lieu de 12 heures d'enseignement de 2ème catégorie.

Le Cours de Construction sera assuré jusqu'au 30 Juin par M. LENGART qui touchera un traitement de 3 heures de cours non classés.

A partir du 1er Octobre 1945, le cours de construction sera assuré par M. LECROART, architecte D.F.L.G., professeur de construction à l'Ecole Régionale d'Architecture.

2°- COURS DE SCULPTURE : M. BLAISE, professeur retraité, maintenu en activité, cessera ses fonctions le 30 Septembre 1945.

Le poste de professeur de sculpture est déclaré vacant et un concours sur titres sera ouvert immédiatement pour la nomination d'un nouveau professeur à partir du 1er Octobre 1945.

Ce professeur sera nommé à titre provisoire; il ne pourra être titularisé qu'après un délai d'un an.

Il pourrait, sur décision ultérieure de la Commission, assurer l'enseignement du cours du soir de dessin d'après l'antique.

C'est pourquoi la décision concernant le maintien de M. CHAULEUR, professeur retraité, est remise au 1er Octobre 1945.

.....

3°- COURS d'AQUARELLE, CROQUIS, DECORS DE THEATRE

Ces cours faits par M. MOLLIERE, professeur retraité maintenu en activité, seront supprimés à partir du 30 Septembre 1945.

4°- COURS DE DECORATION

M. GORRIER, professeur intérimaire, est maintenu en fonction jusqu'au retour de M. DEBATTE, prisonnier de guerre.

A ce moment, la Commission étudiera la situation de M. DEBATTE. Si le retour de ce professeur ne pouvait se faire avant le 1er Octobre, la Commission étudierait le moyen de faire seconder M. GORRIER dans les études documentaires des élèves de décoration.

M. l'Inspecteur suggère d'avoir recours à Melle DUBUISSON dont l'enseignement donne toute satisfaction.

5°- COURS PREPARATOIRE

Pour les raisons indiquées ci-dessus, Melle DUBUISSON, professeur retraitée, maintenue en activité, continuera ses fonctions jusqu'à ce qu'une décision puisse être prise au sujet de la situation de M. DEBATTE.

M. l'Adjoint remercie M. l'Inspecteur Général de l'intérêt qu'il a bien voulu porter à l'Ecole en assistant à la réunion. Il félicite M. DUBUISSON pour le succès de son fils admis en loge au Concours de ROME et propose de demander à l'Administration municipale une subvention pour aider M. Jean DUBUISSON à couvrir une partie des frais du concours qu'il fait en ce moment.

La Commission applaudit à ce succès et remercie M. l'Adjoint des démarches qu'il veut bien entreprendre.

L'étude des autres questions sera reprise à la prochaine réunion de la Commission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h. 30.

L'Adjoint délégué
aux Beaux - arts,

SIMONOT.

Le Directeur de l'Ecole des
Beaux-arts,

DESRUMAUX.

Commission des Beaux-Arts
Réunion du 4 Mai 1945

ADOPTÉ sans observation.